

UNIVERSITÉ RÉGIONALE
DES MÉTIERS DE L'ARTISANAT
DE MAYENNE

L'essentiel

Edition
2022-2023



URMA

Bien plus qu'une orientation





La certification qualité a été délivrée au titre des catégories suivantes :

- actions de formation ;
- bilans de compétences ;
- actions permettant de faire valider les acquis de l'expérience ;
- actions de formation par apprentissage.

Avec la certification qualité de toutes nos actions de formation, nous poursuivons notre chemin pour toujours mieux vous satisfaire !

Cette certification atteste de la qualité du processus de formation mis en oeuvre auprès des apprenants, des stagiaires et des entreprises ainsi que notre engagement dans un cycle d'amélioration continue de notre fonctionnement.

Nous garantissons, notamment :

- Une information précise et détaillée sur nos formations proposées
- La prise en compte de votre besoin de formation
- Un accompagnement personnalisé tout au long de votre prestation de formation
- Des intervenants pédagogiques experts dans leur domaine et formés régulièrement
- Un accompagnement socio-professionnel auprès de nos apprenants
- La communication de nos indicateurs de performance en particulier de nos taux de satisfaction client et de réussite aux examens



Locaux accessibles et formations adaptées aux personnes en situation de handicap



Prise en charge totale ou partielle du coût de la formation par les organismes de financement de la formation professionnelle



Possibilité de parcours individualisé sur dossier de la formation professionnelle

Révéler votre talent par la voie de l'alternance	3
Zoom sur le Centre de Formation Professionnelle	4-5
Le dispositif Prépa Apprentissage	6
Nos formations	7-8
La Formation Professionnelle Continue	9
Être apprenant à l'URMA	10-11
La vie pratique de l'apprenant	12
Retrouvez-nous sur nos réseaux sociaux	13



Qui emploie un apprenti ?

Toute entreprise pouvant nommer un Maître d'apprentissage (dirigeant, salarié, conjoint collaborateur ou associé non salarié) exerçant des fonctions permanentes dans l'entreprise et justifiant d'une expérience professionnelle.

Le Maître d'apprentissage transmet son savoir-faire dans les conditions spécifiques liées à son activité.

L'apprenti évolue ainsi dans un contexte prenant en compte les réalités et contraintes du monde du travail.

L'apprenti a-t-il des obligations ?

Oui, les mêmes obligations que tout salarié, auxquelles s'ajoutent :

- une formation en Centre de formation professionnelle obligatoire
- un investissement dans les matières générales et professionnelles
- un suivi du livret d'alternance
- le respect des règles de savoir-vivre en entreprise et en Centre de Formation Professionnelle : ponctualité, comportement courtois, tenue professionnelle adaptée, attitude professionnelle

L'employeur a-t-il des obligations ?

Oui, les mêmes que tout employeur, (salaire, protection sociale...) auxquelles s'ajoutent :

- un Maître d'apprentissage identifié, garant de la formation de l'apprenti
- une formation professionnelle liée au métier et au diplôme de l'apprenti
- un suivi de l'apprenti pendant sa formation via des échanges avec le Centre de Formation Professionnelle.



L'apprentissage, c'est quoi ?

- un contrat à durée déterminée de 1 à 3 ans et parfois à durée indéterminée
- un salaire mensuel garanti pendant le contrat
- une période d'essai de 45 jours en entreprise
- 5 semaines de congés payés

Qui peut être apprenti ?

L'âge requis pour entrer en apprentissage est de 16 ans jusqu'à 29 ans révolus, mais il existe une dérogation à la limite d'âge permettant à un jeune de moins de 16 ans (15 ans et un jour, sortant de 3ème) de signer un contrat d'apprentissage.

Quel que soit l'âge, pour les personnes porteuses d'un projet de création ou de reprise d'entreprise et/ou ayant une reconnaissance de travailleur handicapé.

URMA Mayenne

**1 Centre de Formation Professionnelle
2 sites • 55 formations du CAP au BTS**

En Mayenne, l'URMA est le Centre de Formation Professionnelle de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Pays de la Loire, 1er opérateur régional de la formation par apprentissage.

L'excellence de ses formations et sa capacité d'innovation dans l'enseignement des métiers de l'artisanat sont reconnues au niveau national.

L'URMA Mayenne compte 125 collaborateurs répartis sur 2 sites. Toutes les formations préparées par la voie de l'alternance sont organisées au sein des filières professionnelles suivantes : Maintenance Automobile, Agricole et Espaces Verts, Bâtiment, Alimentation, Hôtellerie-Restauration, Coiffure, Esthétique, Préparateur en pharmacie, Aide-Soignant, Ergothérapeute, Masseur kinésithérapeute.

Des dispositifs pédagogiques innovants

De nombreux dispositifs pédagogiques sont proposés en Mayenne :

- Accompagnement des jeunes en difficulté
- Accompagnement des personnes en situation de handicap
- Aménagement du parcours de formation pour les jeunes déjà titulaires d'un diplôme de niveau supérieur ou équivalent
- Service de placement à l'étranger, mobilité européenne (stages Erasmus, séjours pédagogiques, jumelages, stages internationaux)

Alimentation



Mécanique



Restauration



Bâtiment



Soins de la personne



Santé



Elles permettent d'accéder à des qualifications reconnues, validées par des diplômes ou titres allant du CAP au BTS.

L'importance significative des effectifs accueillis témoigne de la forte crédibilité accordée à l'URMA Mayenne par les entreprises, les jeunes et leur famille.



L'espace individualisation des formations

Dédié à l'individualisation des parcours de formation pour les jeunes déjà diplômés (personnalisation) et pour ceux en difficulté (soutien sur les fondamentaux).

Une équipe d'accompagnateurs spécialisés dans la remise à niveau, anime des ateliers dans les domaines posant difficulté.

Les actions sont personnalisées et adaptées aux besoins et aux problématiques de chacun.



Le Centre de Documentation et d'Information

C'est d'abord un espace convivial au service des apprentis, des professeurs, et des accompagnateurs en recherche d'informations.

On y effectue des recherches individuelles ou en groupes de travail organisées par les professeurs, durant le temps de formation.

Les ouvrages peuvent être prêtés. L'accès à Internet permet une recherche encore plus étendue.

Le foyer socio-éducatif

Lieu de détente ouvert aux inter-cours et durant la pause déjeuner, c'est aussi un espace d'information.

L'accompagnement psycho-social

L'URMA Mayenne vous propose :

- Une écoute individualisée et confidentielle
- Des informations sur les aides sociales et les démarches administratives
- Une aide financière exceptionnelle en cas de grande difficulté.

L'URMA Mayenne en chiffres

1 500 apprenants (apprentis et adultes en formation)

86 % de réussite aux examens

99 % d'insertion professionnelle dont 18% en poursuite d'études

90 % d'apprenants satisfaits de leur formation

84 % des entreprises satisfaites

122 jeunes en mobilité européenne et internationale

PRÉPA APPRENTISSAGE

A qui s'adresse ce dispositif ?

- Toute personne âgée entre 16 et 29 ans
- Collégiens, lycéens
- Public en rupture de contrat d'apprentissage
- Demandeurs d'emploi
- Public en reconversion
- Public allophone
- Public en situation de handicap

Pourquoi intégrer le programme ?

- Découvrir l'alternance et le monde de l'entreprise
- Préparer son projet professionnel par la voie de l'apprentissage
- Être accompagné vers la réussite et l'insertion professionnelle
- Faire les bons choix
- Sécuriser les parcours et acquérir des compétences professionnelles



prepa-apprentissage-urmapdl.fr

Information

Marion MENARD
mmenard@artisanatpaysdelaloire.fr

Trois parcours possibles

« DANS LES STARTING-BLOCKS »

1 jour pour valider un projet

Une orientation précise ou un projet en tête ? Vous souhaitez découvrir l'apprentissage et/ou valider un projet professionnel ?

NOTRE ACCOMPAGNEMENT

- 1/2 journée pour préparer sa candidature et s'ouvrir au monde de l'apprentissage
- 1/2 journée en plateau technique pour essayer un métier

« TRIPLE SAUT »

3 mois pour booster son potentiel et trouver son employeur

Vous avez déjà une orientation métier pour votre apprentissage. Vous recherchez un accompagnement pour trouver votre future entreprise et consolider vos savoirs avant de commencer votre apprentissage.

NOTRE ACCOMPAGNEMENT

- 5 semaines pour travailler la recherche d'employeur, sa candidature, évaluer ses compétences
- 7 semaines de stage en entreprise pour valider le projet et trouver un employeur

« COUP D'ENVOI »

9 mois pour se préparer à démarrer un apprentissage

La voie professionnelle, celle de l'apprentissage, vous intéresse mais vous n'avez pas encore choisi de métier. Vous avez besoin d'un accompagnement complet et d'un cadre motivant et dynamique pour vous préparer à l'apprentissage.

NOTRE ACCOMPAGNEMENT

- 16 semaines pour acquérir les savoirs nécessaires à l'apprentissage, tester des métiers, découvrir le monde professionnel et rechercher son futur employeur
- 16 semaines de stage pour valider son choix professionnel.



2 sites à Laval

FILIÈRE MÉTIERS DU BÂTIMENT

84, boulevard Volney

Contact :

Angéline COLLOMB - Développeur

06 07 36 59 49 - acolomb@artisanatpaysdelaloire.fr



CARRELEUR MOSAÏSTE

CAP • BP



CHARPENTIER BOIS

CAP



COUVREUR

CAP • MC (Zinguerie) • BP



ÉLECTRICIEN

CAP • BAC PRO (MELEC)



MAÇON

CAP • BP



MENUISIER FABRICANT

CAP • BP



MENUISIER INSTALLATEUR

CAP



INSTALLATEUR SANITAIRE

CAP



INSTALLATEUR THERMIQUE

CAP



PLATRIER-PLAQUISTE

CAP • BP



PEINTRE

CAP • BP

FILIÈRE ALIMENTATION

30, boulevard Volney

39, avenue de Chanzy (Pâtisserie)

Contact :

Sophie BRIDIER - Développeur

06 83 65 58 35 - sbridier@artisanatpaysdelaloire.fr



BOULANGER

CAP • MC (Boulangerie Spécialisée) • BP



BOUCHER

CAP • CTM (préparateur vendeur)



CHARCUTIER - TRAITEUR

CAP • MC (employé traiteur)



PÂTISSIER

CAP • MC (pâtisserie-chocolaterie-glacerie- confiserie) • BTM

FILIÈRE RESTAURATION

39, avenue de Chanzy

Contact :

Sophie BRIDIER - Développeur

06 83 65 58 35 - sbridier@artisanatpaysdelaloire.fr



CUISINIER

CAP • BP
MC (cuisinier en desserts de restaurant)



SERVEUR HÔTELLERIE-CAFÉ-RESTAURANT

CAP • MC (organisation réception) • BP



ORGANISATEUR DE RÉCEPTION

MC



PRODUCTION ET SERVICES EN RESTAURATION

CAP



2 sites à Laval

FILIÈRE MÉCANIQUE

115, boulevard Volney

Contact :

Laura WINTERBERGER - Développeur

06 48 47 88 15 - lwinterberger@artisanatpaysdelaloire.fr



MÉCANICIEN AGRICOLE

CAP • BAC PRO



MÉCANICIEN AUTOMOBILE

CAP • BAC PRO • BTS (MVA)



MÉCANICIEN ESPACES VERTS

CAP • BAC PRO

FILIÈRE SOINS À LA PERSONNE

30, boulevard Volney

Contact :

Marlène BELLIER - Développeur

06 83 65 86 80 - mbellier@artisanatpaysdelaloire.fr



COIFFEUR

CAP • MC (coupe couleur)
BP • BTS



ESTHÉTIEN

CAP • BP

FILIÈRE SANTÉ

39, avenue de Chanzy

Contact :

Laura WINTERBERGER - Développeur

06 48 47 88 15 - lwinterberger@artisanatpaysdelaloire.fr



AIDE-SOIGNANT

Diplôme d'état



ERGOTHÉRAPEUTE

Diplôme d'Etat



MASSEUR-KINÉSITHÉRAPEUTE

Diplôme d'Etat



PRÉPARATEUR EN PHARMACIE

BP • DEUST

niveau

3

CAP

Certificat d'Aptitude Professionnelle

CTM

Certificat Technique des Métiers

MC

Mention complémentaire

niveau

4

BAC PRO

Bac Professionnel

BP

Brevet Professionnel

BTM

Brevet Technique des Métiers

Diplôme d'Etat

niveau

5

BTS

Brevet de Technicien Supérieur

DEUST

Diplôme d'études universitaires
scientifiques et techniques

Se former tout au long de la vie

À l'URMA, la Formation Professionnelle Continue accompagne et forme demandeurs d'emploi, salariés, chefs d'entreprise, dans un processus de formation décliné tout au long de la vie, à travers diverses formations dites d'orientation ou de qualification.

Les formations d'orientation professionnelle pour :

- Élaborer et valider un projet professionnel concrétisé par l'accès à l'emploi, à la formation qualifiante, à un contrat en alternance.

Les formations de qualification professionnelle pour :

- Se former à un métier des filières de formation de l'URMA avec obtention d'un diplôme permettant d'accéder à un emploi qualifié
- Acquérir ou développer des compétences dans son métier, dans l'objectif d'accroître sa qualification.

Les publics visés ?

- Demandeurs d'emploi jeunes et adultes inscrits dans une démarche d'orientation professionnelle ou de formation certifiante
- Salariés dans le cadre d'une reconversion professionnelle visant la formation à un métier avec obtention d'un titre ou d'un diplôme
- Salariés ou chefs d'entreprises artisanales dans le cadre de développement de compétences techniques ou transversales, d'obtention d'un titre.

Sous certaines conditions et selon les profils, il est possible de mobiliser différents dispositifs de financement qui couvriront les frais de formation et la rémunération :

- Compte Professionnel de Formation (CPF)
- Projet de transition pro
- Financements des OPCO et Pôle Emploi
- Programme régional de formation, etc.



Les apprentis aussi ?

La Formation Professionnelle Continue permet aussi à des apprentis souhaitant compléter leur formation initiale d'acquérir des compétences complémentaires.

Information

Magali LEFEUVRE

mlefeuvre@artisanatpaysdelaloire.fr

06 07 67 74 12

Vos questions ➔ NOS RÉPONSES

CONTACTEZ-NOUS !

Comment choisir mon métier ?

- Rencontrez des professionnels
- Participez à des forums d'orientation, CIO, Missions locales, etc
- Recherchez sur le internet : choisirmonmetier-paysdelaloire.fr
- Faites des stages de découverte en entreprise, seul moyen pour découvrir un métier
- Bénéficiez de l'Appui à la mise en place de Période d'Observation en Milieu Professionnel (POMP) avec nos développeurs

Comment choisir ma formation et mon diplôme ?

- Prenez contact avec l'URMA pour échanger avec nos développeurs sur votre projet.
- Pré-inscrivez-vous à l'URMA sur urmapaysdelaloire.fr

Comment conclure mon contrat d'apprentissage ?

- Faites compléter et signer la fiche entreprise pour réserver votre place à l'URMA jointe au «dossier de candidature»
- Signez le contrat d'apprentissage avec l'entreprise de votre choix

Comment choisir mon employeur ?

Commencez dès janvier. Attention : en apprentissage, l'entreprise la plus proche du domicile n'est pas toujours la mieux adaptée à votre projet... Nos développeurs vous accompagnent.

CIBLER

- Recherchez sur un annuaire web la liste des entreprises possibles
- Activez votre réseau de connaissance
- Déplacez-vous à Pôle Emploi ou consultez pole-emploi contrat d'apprentissage
- Recherchez des «offres d'apprentissage» sur Internet et sur <https://choisirmonapprentissage-paysdelaloire.fr/>

CONTACTER

- Contactez les entreprises (tél. + CV + lettre de motivation + bulletins de notes)
- L'idéal est de vous déplacer en entreprise pour proposer votre candidature
- Rappelez les entreprises qui vous le demandent
- Listez les entreprises contactées ou visitées

CONVAINCRE

Préparez votre entretien d'embauche



Contact

poleddev53@artisanatpaysdelaloire.fr

Qui gère les formalités du contrat d'apprentissage ?

L'employeur

- dépose le contrat d'apprentissage auprès de son OPCO de rattachement
- déclare le salarié (apprenti) à l'URSSAF
- inscrit l'apprenti au CFP en adressant une copie du contrat d'apprentissage au CFP et en demandant la convention de formation

Le Service des Formalités Juridiques de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat peut vous accompagner dans vos démarches.

L'alternance comment ça marche ?

Selon des rythmes variables en fonction des diplômes préparés.

Un calendrier des périodes de formation au Centre de formation vous est adressé avec la convocation aux cours.

Combien coûte une formation à l'URMA ?

Les formations sont prises en charge par l'OPCO de l'entreprise formatrice.

Et pour les 30 ans et plus, où se renseigner ?

Le Service Formation Professionnelle Continue de l'URMA Mayenne accompagne les demandeurs d'emploi et salariés de 30 ans et plus. Il les renseigne sur les accès possibles aux formations et leurs modalités financières.



Comment s'inscrire à l'URMA ?

Déposez votre candidature sur le site urmapaysdelaloire.fr

- Rubrique pré-inscription
- Demande d'inscription en formation
- Remplir le formulaire et les informations demandées, puis valider l'envoi.

Une fois votre dossier reçu, il sera étudié et un entretien avec une conseillère sera ensuite programmé.

À NOTER

Votre inscription dans un groupe classe est faite dès réception de la convention de formation établie avec l'entreprise et visée par le Centre de Formation Professionnelle.

Contact

urma53@artisanatpaysdelaloire.fr
02 43 64 11 00

ou poledev53@artisanatpaysdelaloire.fr



La carte d'étudiant des métiers

L'apprenant doit toujours l'avoir sur lui.

Avantages et réductions :

Culture

Transport

Restauration

La carte vous sera fournie en début d'année de formation.

Valable 1 an



Transport

VOLNEY

Bus spécial mis à disposition par le CFA seulement le matin (gare SNCF, centre-ville, Agricampus pour les internes).

Le soir, vous pouvez emprunter la ligne B à votre charge, côté Bourny.

Un renfort de bus a été mis en place le lundi à 17h30 et du mardi au vendredi à 16h35 (bus direct URMA/centre-ville/Gare SNCF), côté boulevard Volney.

Bus spécial mis à disposition pour les internes vers le CFA AgriCampus.

Stationnement des véhicules à proximité du CFA.

CHANZY

Le CFA est à proximité de la gare SNCF et du centre-ville, à 10 minutes à pied

Stationnement des véhicules à proximité du CFA.

Bus : consultez le site des TUL
www.tul-laval.com
02 43 53 00 00

Pour tout autre transport, contacter la Gare SNCF ou le Conseil Régional.



Hébergement

VOLNEY

Possibilité d'hébergement au **AGRICAMPUS**
321 route de Saint Nazaire à LAVAL

Contact

(renseignements et réservations)

cfa.mayenne@educagri.fr

de 8h à 17h

Fanny DAVENEL 02 43 66 58 06
Loïc LE MORVAN 02 43 66 31 99

à partir de 17h

06 46 51 95 91

CHANZY

Possibilité d'hébergement au **CREF**
109 avenue Pierre de Coubertin à LAVAL

Contact

Florian BIJOU
02 43 67 91 00
creflaval.net

VOLNEY

Restauration collective aux abords de l'établissement

CHANZY

Possibilité de se restaurer au self du lycée Réaumur

Tarifs renseignés à la rentrée

Apprentis, formateurs, Maîtres d'Apprentissage, parents, artisans, MOF... nos abonnés viennent de tous les horizons.

Nos différentes pages permettent d'illustrer le quotidien de nos Centres de Formation :

- zoom sur les réalisations des apprentis en laboratoire,
- mise en valeur des lauréats de concours,
- journées portes ouvertes,
- venues de Meilleurs Ouvriers de France,
- actions éducatives,
- semaine de l'apprentissage,
- sorties et séjours pédagogiques,
- formations et vidéos métiers...

Toutes ces activités sont le reflet du dynamisme de nos Centres de Formation Professionnelle, de nos métiers et de la richesse de nos apprenants.

Ces pages sont publiques, vous pouvez les consulter, vous abonner pour rester informé et nous identifier lorsque vous souhaitez partager une photo ou un projet en lien avec la vie de nos établissements.

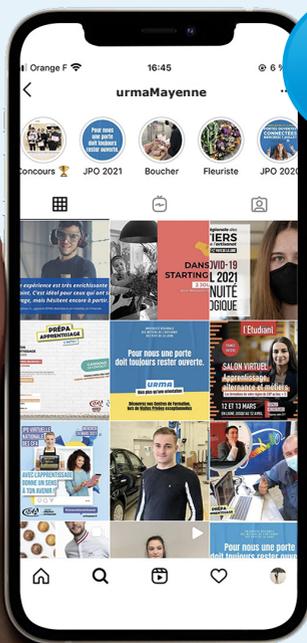
Les partages et les échanges entre tous les abonnés permettent de développer votre réseau et de créer la communauté de l'URMA.

Suivez notre actualité et alimentez nos pages !

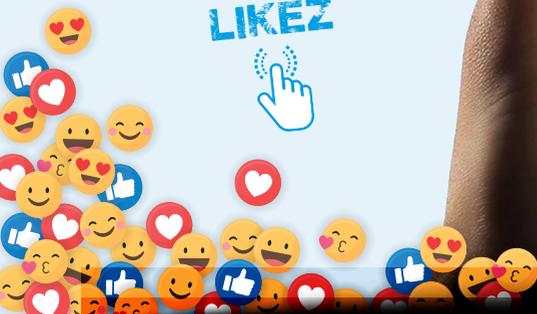
 @urmaMayenne

 @CMA des Pays de la Loire

 URMA Pays de la Loire



LIKEZ



A series of horizontal dotted lines for writing notes.

URMA en Mayenne



URMA Mayenne
30, boulevard Volney
53000 LAVAL

URMA Mayenne
84, boulevard Volney
53000 LAVAL

URMA Mayenne
115, boulevard Volney
53000 LAVAL

URMA Mayenne
39, avenue de Chanzy
53000 LAVAL

02 43 64 11 00

urma53@artisanatpaysdelaloire.fr

URMA

Bien plus qu'une orientation

urmapaysdelaloire.fr

Retrouvez-nous sur

